

Perrine TINTURIER

Bureau de l'ordre public et de la sécurité
intérieure

Bar-le-Duc, le 27 octobre 2023

Le Préfet de la Meuse

à

Liste des destinataires in fine

Objet : Appel à projet local DILCRAH 2023-2024 pour la fraternité, contre le racisme et l'antisémitisme, contre la haine anti-LGBT+

PJ : - Guide pratique appel à projet local 2023-2024
- CERFA n°12156*06 de demande de subventions

Sous l'égide de Madame Elisabeth BORNE, Première ministre, et Madame Bérangère COUILLARD, ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, est lancé l'appel à projet local porté par la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) et les préfets de département pour accompagner les deux plans nationaux pilotés par la DILCRAH, **soutenir et encourager les initiatives de la société civile engagée contre les haines et les préjugés racistes, antisémites ou LGBTphobes.**

Dans la continuité de la précédente édition, l'appel à projet local 2023-2024 est entièrement déconcentré et a pour objectifs d'accompagner l'action des services de l'État et la mobilisation de la société civile contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT+ et les discriminations fondées sur ces critères.

La date limite de remise des dossiers de candidature est fixée au 01 décembre 2023. Ils sont à envoyer sur la boîte : pref-cabinet-securites@meuse.gouv.fr

Aucune mise en paiement ou reconduction d'action ne pourra être réalisée tant que les comptes rendus financiers et les comptes sociaux (bilan actif/passif et compte de résultat au minimum), justifiant de la bonne utilisation de la subvention l'année précédente n'auront été reçus et contrôlés par le service instructeur.

Les associations dont les projets financés au titre de 2022-2023 n'ont pas été réalisés au 31 décembre 2023 ne sont pas éligibles cette année et doivent être réalisés avant le 30 juin 2024.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
L'Adjoint au Directeur de Cabinet,


Franck JANIAUT